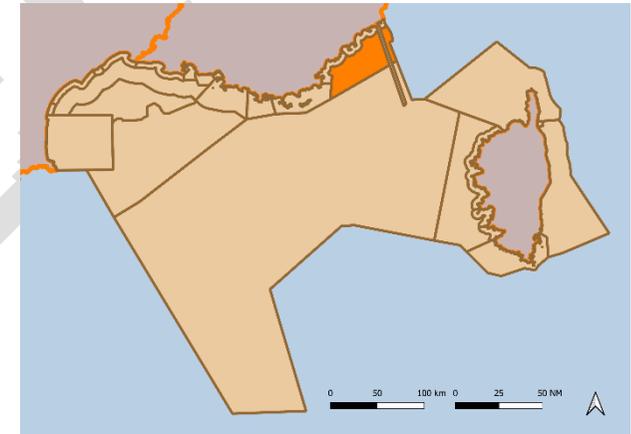


1. Présentation de la zone

En veillant à la préservation des canyons et au maintien de l'état de conservation des espèces, accompagner le développement durable des activités maritimes parmi lesquelles le transport maritime et la pêche.

La zone couvre environ 2400km².
La zone est couverte à 4% d'aires marines protégées, hors sanctuaire Pelagos.
La zone n'est couverte par aucune zone de protection forte.

Les conflits d'usages majeurs dans la zone sont...



a. Description de la zone

Située au droit des zones 14 et 51 et bordée au Sud par la plaine bathyale, la zone se situe de part et d'autre de la zone économique exclusive, de Monaco et à l'Est dans la limite des eaux sous souveraineté / juridiction revendiquée par la France

b. Secteur(s) écologiques et masse(s) d'eau associés

Secteurs à enjeux écologiques identifiés :

- Provence - Côte d'Azur (35)

c. Aires marines protégées en présence (au sens de l'article L334-1 du code de l'environnement)

Sites NATURA 2000 – Directive Habitats Faune Flore :

- Baie et cap d'Antibes - îles de Lerins (FR9301573)
- Cap Ferrat (FR9301996)

Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) :

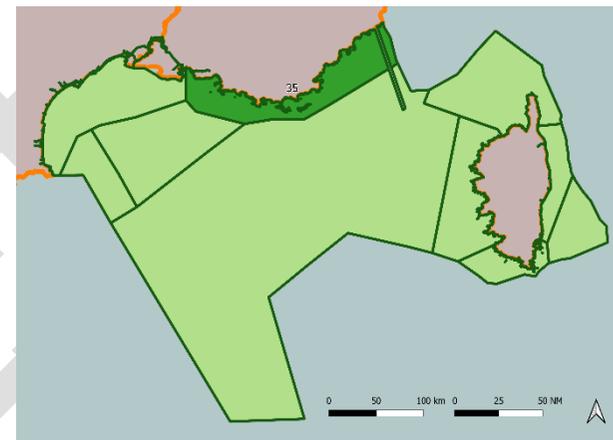
- Pelagos (FR5700003)

d. Politique des sites et servitudes patrimoniales

e. Dispositif existant

Les documents, comme les documents d'objectifs des sites Natura 2000 exclusivement situés dans les espaces marins sous la souveraineté ou la juridiction de l'Etat doivent être compatibles ou rendus compatibles avec le DSF.

Lorsqu'ils sont non exclusivement situés dans les espaces marins sous la souveraineté ou la juridiction de l'Etat et les Arrêtés de protection de biotope, doivent prendre en compte le DSF.



f. Autres

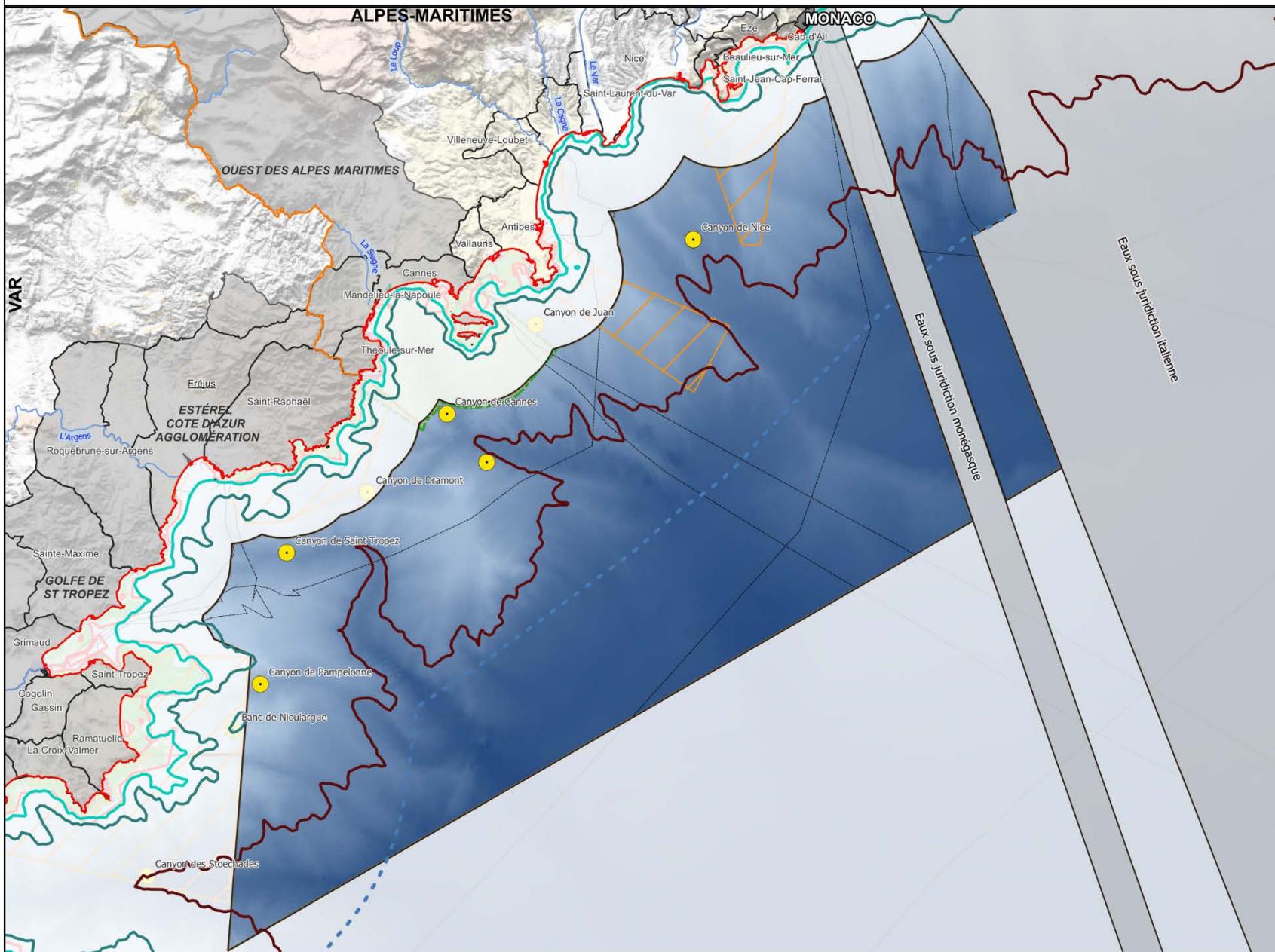
D'autres documents pouvant avoir un volet maritime, parmi lesquels les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, sont concernés par cette compatibilité.

Règlementation des pêches :

- Arrêté n°946 du 17 décembre 2015 modifiant l'arrêté préfectoral n°412 du 28 avril 2008 portant réglementation particulière de la pêche sous-marine sur le littoral de Méditerranée Continentale.

Autres dispositifs :

Carte de l'existant du large Provence Alpes Côte d'Azur



- Limites administratives**
- Limite extérieure de la mer territoriale (12 Nq)
 - Limites régionales
 - Limites départementales
- LITTORAL SUD** SCoT avec un chapitre individualisé valant SMVM
- Nice Communes littorales
 - Cerbere Communes disposant d'un PPRI incluant le risque inondation par submersion
- Aires marines protégées**
- ▨ Zones NATURA 2000 - Directive Habitats Faune Flore
 - ▨ Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne (ASPIM)
- Bathymétrie**
- Isobathe 50 m
 - Isobathe 200 m
 - Isobathe 1500 m
- Habitats naturels et artificiels**
- Têtes de canyons
- Réseaux trophiques et amphialins**
- Principaux fleuves
- Zones réglementées**
- Arrêts de réglementation des pêches**
- ▨ Interdiction saisonnière
- Interconnexions**
- Câbles et conduites sous-marines

Sources : DIRM Méditerranée, OFB, Préfecture Maritime Méditerranée, CEREMA, SHOM®, IGN, EMODNet, Sandre, Andromède Océanologie.

Projection : EPSG : 2154

Auteur : DIRM Méditerranée; Production : mai 2024

0 10 20 km 0 2,5 5 7,5 10 Nq



2. Synthèse des enjeux

a. Enjeux écologiques présents dans le secteur

Les éléments indiqués ci-dessous résultent d'un travail de synthèse réalisée à partir de l'identification et la hiérarchisation des enjeux écologiques des façades maritimes métropolitaines réalisées dans le cadre du 2nd cycle de la DCSMM par l'OFB en 2024¹. Les enjeux écologiques ont été hiérarchisés selon une méthode multicritère et par secteur écologique. La qualification précisée dans le tableau a été déterminée avec des critères différents selon les enjeux considérés. Quatre niveaux de hiérarchisation d'enjeux ont été définis : majeur, fort, moyen, faible et N.D (non déterminé).

Enjeux écologiques	Description	Qualification	
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrographiques particulières	Niveaux de chlorophylle ponctuellement élevés Présence récurrente de tourbillons anticycloniques	Fort
	Structures géomorphologiques particulières	Talus et canyons « rocheux » à forte biodiversité	Fort
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Habitats biogéniques	Herbiers de posidonie, laminaire Association à rhodolithes, coralligène, récif barrière de posidonie, trottoir à lithophyllum Herbiers à cymodocées et zostères	Majeur
	Habitats profonds	Autres scléactiniaires (corail jaune et solitaire) Biocénose particulière des roches bathyales (gorgones fouet et octocoralliaires, huîtres), corail rouge, antipathaires (coraux noirs) Récifs de coraux blancs (dans le canyon de Lacaze-Duthiers), vases bathyales à pennatules, vases à gorgones et vases à crinoïdes	Majeur
	Habitats rocheux	Grottes Récifs infralittoraux, récifs médiolittoraux	Majeur
	Habitats sédimentaires	Vase subtidale Fonds détritiques côtiers, large et/ou envasé, sables fins subtidaux, Sédiments grossiers subtidaux	Majeur

¹ Vincent Toison. Identification et hiérarchisation des enjeux écologiques des façades maritimes métropolitaines. OFB. 2024, pp.72.

Zones fonctionnelles de dimension « restreinte » pour les espèces marines	Zones fonctionnelles halieutiques - Frayères	Anchois, mérus	Fort
	Populations localement importantes d'élasmobranchie	Squale bouclé : historiquement important au niveau de Nice	Fort
	Colonies d'oiseaux marins et zones d'alimentation	Goéland leucophée et railleur, mouette mélanocéphale, puffin Scopoli et Yelkouan Sterne hansel et naine, océanite tempête Grand cormoran, sterne pierregarin Cormoran huppé	Majeur
	Densité maximale et zone fonctionnelle d'oiseaux marins en période inter nuptiale	Secteurs d'alimentation des puffins Yelkouan et de Scopoli	Majeur
	Populations localisées d'invertébrés benthiques protégés et/ou exploités	Grande nacre, Patelle géante, Oursin diadème Grande cigale & Datte de mer	
Enjeux transversaux	Autres cétacés	Grand dauphin (population résidente des îles d'Hyères). Importance des talus canyons pour les grands plongeurs	Fort
	Tortues marines	Enjeu transversal : observations en hausse de tortues caouannes en mer. Zone de ponte en zone côtière	

b. Enjeux socio-économiques

Afin d'apporter une cohérence dans l'analyse des enjeux socio-économiques, la nomenclature HILUCS-MSP (Hierarchical INSPIRE Land Use Classification System - adaptée à la planification de l'espace maritime) a été utilisée. Elle assure ainsi une cohérence au niveau européen sur la façon de construire les plans dans un souci d'accroissement de l'interopérabilité et de la coopération. Enfin, elle permet son intégration pour une meilleure diffusion sur le portail EMODNet.

Une description de l'activité présente dans la zone permet de mieux la caractériser, et une qualification est proposée en fonction des connaissances des enjeux présents dans la zone.

Catégorie d'activité maritime	Description	Qualification
Activités de <i>whale watching</i>	Une dizaine d'opérateurs propose des sorties d'observation, dont quatre sont labellisés <i>High Quality Whale Watching</i> .	Moyen
Activités militaires (munitions historiques, activités récurrentes, etc.)		Inexistant
Activités nautiques motorisées (plaisance, jet ski, etc.) dont rejets		Inexistant
Activités nautiques motorisées - Ancrage/mouillages forains	La zone est caractérisée par une forte fréquentation de plaisance. La grande plaisance est particulièrement présente.	Moyen
Activités nautiques non motorisées (voile, paddle, planche à voile, etc.)		Inexistant
Activités sur les plages (baignade, char à voile, etc.)		Inexistant
Agriculture		Inexistant
Aquaculture		Inexistant
Artificialisation - Ouvrages et aménagements côtiers existants (notamment graus)		Inexistant
Câbles dont atterrage et canalisations (eaux douces)	Moins de dix interconnexions sont présentes sur l'ensemble de la zone.	Faible
Construction navale		Inexistant

Dessalement		Inexistant
Energie marine renouvelable - éolien		Inexistant
Energie marine renouvelable - Thalassothermie		Inexistant
Pêche à pied		Inexistant
Pêche de loisir		Inexistant
Pêche professionnelle arts dormants	79 navires actifs à la pêche recensés dans les Alpes-Maritimes. Le vieux port de Cannes est le principal port d'exploitation. La pêche au filet est dominante (source : Ifremer, SIH).	Moyen
Pêche professionnelle arts trainants		
Plongée sous-marine, <i>snorkelling</i> , apnée (hors ancrage)		Inexistant
Port (militaire, plaisance, commerce, pêche, transport de passagers)		Inexistant
Rechargement de plages		Inexistant
Récifs artificiels		Inexistant
Réseaux urbains - Assainissement non épurés/non collectif/ eaux pluviales		Inexistant
Tourisme côtier		Inexistant
Survol aérien	Présence de l'aéroport international de Nice (3 ^{ème} aéroport de France pour le transport de passagers) et de l'aéroport de Cannes Mandelieu (2 ^{ème} aéroport d'affaires de France)	Majeur
Transport de passagers / Navettes maritimes		Inexistant
Transport de passagers / Promenade en mer		Inexistant
Transport maritime commerce	Trafic maritime important Nice est un port de commerce urbain, caractérisé par des activités multiples et par sa situation privilégiée de desserte de la Corse/Sardaigne. Marchandises : dominance pour le solide vrac et le non conteneurisé Passagers (total) : 674 240 en 2019 Croisières : 29 883 en 2023 Cannes est port d'accueil majeur de la croisière. Passagers (total) : 1 221 309 en 2019 Croisières : 483 295 en 2023	Majeur

3. Prescriptions ou recommandations

Economique	Milieu Marin	Site et paysage	Risques
Accompagner le développement d'un trafic maritime durable	Respecter la réglementation et les zonages particuliers liés à la protection de l'environnement	Maîtriser la fréquentation et des usages	Respecter la réglementation et les zonages liés à la sécurité maritime
Soutenir le secteur de la pêche professionnelle durable et accompagner l'évolution de la pêche de loisir	Identifier et renforcer les zones de protection fortes		Assurer une adaptation des territoires au changement climatique
Prévoir un retour d'expérience sur les comportements des ressources halieutiques face aux différentes pressions	Accumuler et capitaliser les connaissances et les données recueillies		
S'engager dans une démarche de certification de qualité pour l'observation des baleines et des dauphins sauvages respectueuse et responsable	Prendre en compte les effets cumulés		